

Compte-rendu du Conseil d'école du 19/11/2009 :

Ce point a été traité dans le compte-rendu de Conseil Municipal du 27 Novembre 2009.

Signature de la Charte Qualité Centre de Loisirs le 07/12/2009 à Plainoiseau :

La cérémonie s'est déroulée à l'Accueil périscolaire de Plainoiseau en présence de la DDJS, de la CAF, des Présidents de SIVOS et des Maires concernés, ainsi que du Président de la CCCHS et de la Vice Présidente en charge de l'extrascolaire (Madame BAILLY).

M. le Maire rappelle que cette Charte Qualité a pour objectif une amélioration du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Multisites en s'axant sur 3 directions :

- Impliquer les familles
- Professionnaliser l'équipe d'animation
- Adapter les locaux (aménagement d'un coin repos dans le bureau des animatrices en ce qui concerne Domblans)

M. le Maire a rappelé que les locaux du restaurant scolaire de Domblans ont été conçus pour accueillir des activités périscolaires. Les activités extrascolaires qui sont venues ensuite s'y greffer bénéficient des locaux périscolaires, mais aussi de la salle de motricité du groupe scolaire d'une superficie de 90 m² environ.

Futur cimetière sur parcelle ZD 11 : résultat de la négociation du 28/11/09 avec M. NOËL (BOUDIER Immobilier) :

M. le Maire rapporte au Conseil Municipal les résultats de la négociation :

acheteur et cédant sont convenus de la somme de 30.450,00 € pour l'acquisition de la parcelle ZD 11. Ce montant, inférieur de 4200 € à celui initialement fixé, permet d'éviter la consultation du Service des Domaines, et paraît plus conforme au prix moyen des terrains à Domblans.

Enquête publique conjointe PLU :

M. FRERE, désigné commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif de Besançon étant temporairement indisponible, le rendez-vous a été reporté à une date ultérieure.

DGD urbanisme : Compte-rendu de la réunion de la commission départementale du 04/12/2009 en préfecture :

Il a été attribué une dotation de 2.900 € à la Commune de Domblans. Cette somme sera versée fin 2009 ou début 2010.

CAE passerelle : proposition de l'Espace Jeune en date du 19/11/2009 :

M. le Maire présente au Conseil Municipal la documentation fournie par la Préfecture du Jura concernant le CAE passerelle. Ce contrat aidé permet l'emploi d'un salarié de moins de 26 ans à un coût relativement faible sur une période de 12 mois.

Cette formule fait l'objet d'une documentation consultable en Mairie. M. le Maire invite les adjoints à en prendre connaissance et à faire connaître leurs besoins éventuels en matière de main-d'œuvre temporaire.

Nouvelle Charte pour l'Environnement de la CCCHS : présentation rapide des résultats :

M. CHALANDARD expose qu'une approche des thèmes de cette nouvelle charte a été conduite en 2 ateliers distincts :

- un premier le 02 Décembre avec pour thématique la valorisation du patrimoine et des paysages
- un second le 09 Décembre sur la qualité et l'attractivité du cadre de vie et la sensibilisation à l'environnement

Une réunion de synthèse a été fixée au 28 Décembre 2009. Un forum ouvert au public sera organisé durant la deuxième quinzaine de Janvier 2010 par la CCCHS.

Point sur la préparation du Bulletin Municipal 2009 :

Mme ROSSIN indique que tous les articles concernant les associations lui sont parvenus. Restent à fournir quelques articles des rapporteurs de commission du Conseil Municipal. Madame ROSSIN se chargera de contacter prochainement l'imprimerie Mourier (Lons le Saunier) afin de définir les modalités d'édition de la couverture du bulletin municipal 2009 (n° 29).

Point sur les travaux en façade de la salle des fêtes :

M. BERTHET fait part de l'avancement satisfaisant des travaux. Les plates-bandes Nord et Ouest de la salle des fêtes ont été pavées. Restent à faire les joints. Les parties Est et Sud front l'objet d'un pavage limité, en face des portes uniquement.

Il a été envisagé de protéger les abords de la salle des fêtes par la pose de bornes en inox. M. BERTHET se chargera de demander des devis en Janvier, en vue d'une inscription au BP 2010.

Point sur les illuminations de fin d'année et « l'arrivée du Père Noël » :

7 sapins ont été installés en divers endroits de la Commune, 6 sont illuminés. Les décorations ont été placées plus en hauteur afin de limiter les vols et autres détériorations malvenues.

Les décors en papier de la Place Sailland ont été confectionnés par des bénévoles et des membres du club de travaux manuels du Foyer Rural.

M. BERTHET en appelle à la bonne volonté des membres du Conseil Municipal pour venir aider au bon déroulement de « l'arrivée du Père Noël », qui s'inscrit dans la tradition des années précédentes : le Père Noël fera son arrivée en calèche, sa hotte chargée de cadeaux et autres friandises. Le Comité des Fêtes montera sa buvette pour le vin chaud. La brigade de gendarmerie sera contactée prochainement pour une sécurisation de la circulation, notamment sur la RD 120.

Compte-rendu de la réunion du 01/12/2009 en Mairie relative aux acquisitions nécessaires pour l'amélioration de la VC n° 7 de La Muyre à St Germain Lès Arlay :

La réunion était animée par M. BRUTILLOT, Vice Président de la CCCHS en charge de la voirie. Etaient également présents les maires de St Germain-les-Arlay et de Domblans, MM. FRACHON et COURTOU, M. DURAND-BELOT, géomètre, MM. PRENAS Jean-Claude et GENEVOIX Jean-Paul, propriétaires des terrains d'implantation de la voirie à rectifier. Un accord a été conclu pour réaliser d'abord les travaux, puis à procéder au bornage des terrains à acquérir par les 2 communes à l'issue des dits travaux.

Point rapide sur l'avancement des travaux de la tranche n° 1 du Schéma Directeur d'Assainissement :

Les travaux arrivent presque à leur terme. Les tests d'étanchéité et de passages de caméra se sont révélés satisfaisants. La voirie abîmée sera reprise dans un premier temps en bicouche.

M. FRACHON confirme son intention de tenir une réunion de fin de chantier, en présence de la direction de SOMEK, afin d'obtenir des réponses concernant les nombreux et évidents manquements aux règles de sécurité observés durant l'exécution du chantier.

M. FRACHON souligne également que l'entreprise accuse un retard de plusieurs semaines, pour lequel des pénalités sont prévues au contrat.

Point sur l'avancement de la procédure de convention avec M. WAEBER pour l'exploitation de la forêt du Cuard :

M. ROUSSOT rencontrera le propriétaire, de passage dans le Jura dans les derniers jours de Décembre. Il semble qu'un accord devrait pouvoir être conclu sans trop de difficultés, tant avec le bailleur qu'avec le preneur.

Questions diverses :

Les tournées pour la distribution des cadeaux de fin d'année aux seniors ont été établies par M. ROUSSOT. Elles ont été rééquilibrées par rapport à l'année 2008.

La section danse du Foyer Rural convie les membres du Conseil Municipal à une soirée conviviale le Mercredi 16 Décembre en soirée à la Salle des Fêtes communale.

Signature du registre pour la réunion de Conseil Municipal du 14 Décembre 2009

<u>M. Louis BERTHET</u>	<u>M. Jean-Pierre BOUDIER</u>	<u>M. Daniel CHALANDARD</u>
<u>M. Philippe CLERC</u>	<u>M. Rémi COURTOU</u>	<u>M. René DUTRUEL</u>
<u>M. Bernard FRACHON</u>	<u>M. Christian GAUDEY</u>	<u>M. René GUILLAUME</u>
<u>M. François MINET</u> -	<u>Mme Josette REYMANN</u>	<u>Mme Nicole ROSSIN</u>
<u>M. Michel ROUSSOT</u>	<u>Mme Marie-Noëlle ROY</u>	<u>M. Thierry VIEUX</u> Absent excusé